

Communiqué de presse - Vendredi 19 mai 2017

## **Harcèlement de rue à Pajol : Paris et la Préfecture de Police déterminées à agir**

**Le journal Le Parisien fait état dans son édition de vendredi de situations de harcèlement de rue à l'égard des femmes dans le quartier de Pajol (18e). La Ville de Paris et la Préfecture de Police ont identifié cette problématique depuis plusieurs semaines et déploient un dispositif dédié pour sanctionner les auteurs de ces actes et permettre au plus vite un retour à la normale.**

Paris a fait de l'égalité femmes-hommes une priorité et a considérablement renforcé ses actions dans ce domaine depuis 2014. À l'initiative d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, et de son adjointe Hélène Bidard, des marches exploratoires ont été organisées dans plusieurs quartiers pour identifier les zones de l'espace public qui entraînent des situations ou un sentiment d'insécurité.

Chaque fois qu'une difficulté est identifiée, des mesures spécifiques sont mises en place pour y remédier. Il peut s'agir d'aménagements sur le mobilier urbain, tels que l'amélioration de l'éclairage public, de la mise en place de dispositifs policiers spécifiques par la Préfecture de Police, ou de renforts humains déployés par la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de la Ville de Paris.

Le quartier de Pajol fait partie des zones prioritaires. Des situations de harcèlement de rue à l'égard des femmes y ont été constatées. Si les femmes ne sont pas « interdites » de circuler, il existe bel et bien un fort sentiment d'insécurité qu'il convient de résoudre au plus vite.

La Ville de Paris et la Préfecture de Police, en lien étroit avec le Maire du 18e arrondissement, travaillent, depuis plusieurs semaines, à la mise en œuvre d'un plan d'actions dédié. À court terme, il se traduit par une augmentation importante des contrôles de police, tout au long de la journée, permettant de caractériser et de sanctionner les infractions commises.

À moyen terme, il repose sur des actions de sensibilisation à l'attention des commerçants et de l'ensemble des acteurs locaux, pour qu'ils contribuent à prévenir et à alerter sur tout acte troublant l'ordre public. Eric Lejoindre, Maire du 18e arrondissement, et Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris, travaillent déjà avec les associations de quartier sur cette question.

Il est notamment prévu l'aménagement et l'animation de l'espace public sous la ligne 2 du métro, confiés au collectif Civiline, en lien avec les habitants et les équipements publics de proximité. Sur le sujet spécifique de la discrimination à l'égard des femmes, la Ville de Paris et la mairie d'arrondissement vont initier une marche exploratoire dans le quartier, un processus qui inclut des temps de marche associant des riveraines, avec une phase de restitution et de mise en œuvre des propositions.

Ce sujet sera abordé lors d'une rencontre entre François Molins, Procureur de la République, et les Maires d'arrondissements, qui se tiendra le 31 mai au Parquet de Paris. Ils étudieront à cette occasion la possibilité de créer un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) dédié à Pajol, dont l'objet serait notamment de coordonner sur le long terme la nécessaire mobilisation contre le harcèlement de rue des femmes dans ce quartier. Il viendrait ainsi renforcer les dispositifs déjà impulsés ces derniers mois en lien avec le Parquet de Paris.

« Avec le Préfet de Police, notre détermination à agir est totale. Nous ne tolérerons pas qu'un quartier soit en proie à des actes de discrimination à l'égard des femmes. Cela ne correspond ni aux valeurs de Paris, ni aux valeurs de la République. Je veux dire aux habitants de Pajol que nous sommes pleinement à leurs côtés et que notre implication ne faiblira pas tant que la situation ne sera pas revenue à la normale. Notre volonté est que, dès les prochains jours, de premiers résultats soient visibles », souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Ce jour, Michel Delpuech, préfet de Police, a reçu à sa demande à la préfecture de Police Eric Lejoindre, Maire du 18e arrondissement, pour évoquer diverses questions de sécurité. Le préfet de Police a réaffirmé sa volonté de poursuivre quotidiennement les opérations de police organisées sur le terrain ainsi que le travail effectué en partenariat avec les acteurs sociaux.

« Le renforcement de la présence policière sur la voie publique, initié il y a déjà plusieurs mois pour lutter contre toutes les formes de délinquance constatée, a donné de bons résultats : 10 opérations spéciales ont lieu de façon hebdomadaire depuis janvier 2017 et ont permis l'éviction de 27.000 personnes et l'interpellation de 1161 individus. Cet effort sera poursuivi avec la plus grande détermination et sera prioritairement axé sur le secteur Pajol afin de faire cesser ces actes de discrimination inadmissibles à l'égard des femmes. Des actions renforcées et ciblées de contrôles des commerces viendront en outre compléter ce dispositif et pourront aboutir à des arrêtés de fermeture y compris dans le cadre de l'urgence afin que le quartier puisse retrouver sa physionomie normale », a ajouté Michel Delpuech, préfet de Police.

**Contact presse :** Ismail Mansouri / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.46.52